

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE
DE PEUGEOT CITROEN MULHOUSE
DU 23 MARS 2021**

Nombre de participants (émargement des feuilles de présence) :

	Membres	Présents	Représentés	Absents
Sections	34	19	3	11
CE	34	9	0	25
Autres	9			

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation du compte rendu du CA du 23 septembre 2020
- 2 – Mouvements des représentants du CSE ou des sections
- 3 – Rapport moral et d'activité du Président
- 4 – Rapport du trésorier
- 5 – Désignation d'un réviseur aux comptes membre du CSE pour 2021
- 6 - Élection du Comité Directeur
- 7 – Divers

Olivier Coutant, Président de l'ACSCPM, ouvre la séance à 17 h 15. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23/03/20

Le compte rendu n'ayant fait l'objet d'aucune remarque a été approuvé à l'unanimité.

2. CHANGEMENT DE PRESIDENTS DE SECTION ET REPRESENTANTS DU CSE AU CA DE L'ACS

Olivier Coutant nous informe de sept changements intervenus parmi les présidentes et présidents de sections :

René SCHNEIDER	remplace	Antoine CARLINO
Ljubica MANOJLOVIC	"	Annick KLEIBER
Rolando ANTUNES	"	Gérard MARTINET
Nadine THURNHERR	"	Noël ANGUENOT

Christophe BITARD
Thierry LITZLER

”
”

Guy BAILER
Francis FILLON

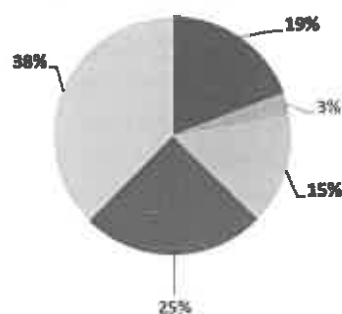
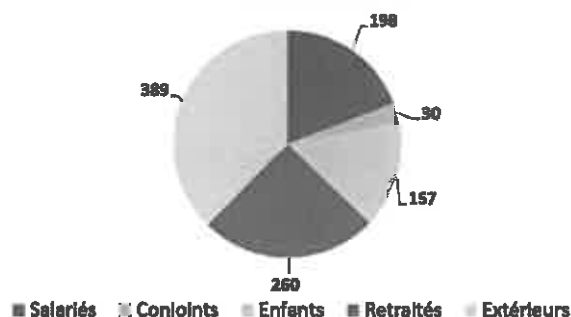
Le président remercie les présidentes et présidents sortants pour leur implication et souhaite une belle réussite aux nouveaux élus.

3. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DU PRESIDENT

En introduction de son propos, il rappelle l'information communiquée lors du Conseil d'Administration de septembre dernier concernant le COVID « Nous ne savons pas comment les choses vont évoluer, mais nous seront impactés »

➤ Nombre d'adhérents

	2016	2017	2018	2019	2021
Membres ACS à jour de cotisations	2 856	2 893	2 961	2 988	1 034
Dont salariés + ayant droits (hors retraités)	1 740	1 679	1 565	1 522	385



Les propos de septembre dernier se sont confirmés au travers du nombre d'adhérents de l'ACSPCM. Ces chiffres présentent une forte baisse de nos adhérents, mais ils sont malheureusement normaux dans le contexte souligne Olivier Coutant.

En effet, de nombreuses sections n'ont pas été en mesure de reprendre leurs activités.

Il faut ajouter à cela la peur de certaines personnes de revenir pratiquer une activité même si nous appliquons strictement les mesures gouvernementales, ainsi que les prescriptions des fédérations, mais également celles du Groupe Stellantis puisque nous pratiquons sur le complexe sportif propriété du Groupe.

Enfin, il faut ajouter à cela, et c'est plus grave encore, que certaines personnes ont modifié leurs habitudes et se tournent moins vers les activités culturelles et sportives.

C'est pourquoi, il est de notre responsabilité de rester dynamique en nous adaptant au contexte pour maintenir un lien avec nos adhérents et continuer à œuvrer pour anticiper ce que sera la reprise.

➤ Gestion de la crise du COVID à l'ACSPCM

Nous avons déjà souligné l'implication du Comité Directeur de l'ACSPCM durant la période de mars à septembre 2020. Nous avons poursuivi notre démarche et nous sommes réunis régulièrement entre septembre 2020 et mars 2021 (lors de réunions via Skype ou en présentiel). Les évolutions des mesures COVID se sont traduites par deux courriers d'informations transmis aux sections en décembre 2020 et février 2021.

En parallèle de cela nous avons maintenu Anne Schwartz et Jean-Philippe Meyer en activité afin de continuer à gérer le quotidien, mais également pour nous assurer d'une reprise de nos activités dans les meilleures conditions.

➤ Préparer l'avenir

Le président avait déjà abordé ce sujet au mois de septembre 2020, percevant avec l'ensemble du comité directeur, le maintien des contraintes liées au COVID, mais également des changements sociétaux (télétravail, nouveau mode de vie...). Autant d'éléments auxquels nous devons nous adapter et apporter une réponse pour perdurer.

Il avait rappelé l'importance d'être actif en interne

- Reprendre nos activités tout en respectant les règles fixées par l'état et les fédérations sportives,
- Proposer des alternatives en cas de confinement et communiquer largement sur nos actions via les présidents et Comités des sections.

Mais également en dehors de l'ACS en finalisant notre nouveau site internet pour que chacune et chacun puisse adhérer et s'informer à distance.

➤ Reprise d'activités

Olivier Coutant souligne la vitalité de certaines sections qui se sont adaptées au contexte pour maintenir le lien avec leurs membres à l'exemple

- La section Rugby qui a lancé des activités dessin, recettes... lorsque la pratique en extérieure n'était pas autorisée
- L'activité Pilates qui s'est lancée dans la programmation de cours via la vidéo avec Sandra

Deux exemples à suivre et à imiter.

Depuis quelques semaines maintenant des activités ont repris sur le Complexe Sportif, à l'étang de pêche du CSE, ou bien dans d'autres lieu en plein air :

- Rugby
- Course à pied
- Tir à l'arc
- Paintball / Airsoft

- Tennis
- Education canine
- Pêche
- Montagne
- Ball-trap
- Pilates
- Golf

L'Aïkido qui pratique habituellement en dojo a décidé de changer ses habitudes pour le plus grand plaisir des enfants et vient proposer des activités en plein air sur le complexe sportif. Il sera bientôt rejoint par le Pilates

➤ Entretien du complexe sportif

Olivier Coutant souligne l'importance des travaux d'entretien sur le complexe sportif malgré la baisse d'activité liée au COVID. Il explique que du fait de la sécheresse des dernières années, des vents forts qui ont balayé la région ces derniers temps et des scolytes qui conduisent au dépérissement des sapins, Jean-Philippe Meyer a eu beaucoup de travail pour maintenir la forêt en état et en sécurité pour les pratiquant. Il indique pour exemple la coupe des sapins le long de la voie ferrées (risque de chute du fait des scolytes).

Il a également présenté les quatre moutons et le bouc récupérés à la SPA pour entretenir les parties en sous-bois du complexe sportif. Nos quadrupèdes ont déjà été adoptés par les bénévoles du complexe sportif et les enfants.

➤ Impliquer les salariés en activité

Olivier Coutant rappelle la volonté d'intégrer plus de salariés Stellantis en activité au sein de l'ACS pour répondre à l'accord Groupe de 2011, mais également pour améliorer la visibilité de l'ACS sur le Pôle de Production. Il indique que onze sections ont élu de nouvelles présidentes ou de nouveaux présidents entre fin 2019 et début 2020. Trois sections doivent encore tenir leur assemblée générale pour finaliser cette action. Deux sections ont opéré un regroupement avec d'autres sections (Bonsaï et Taï Chi). Au final, seule trois sections auront des présidents salariés Stellantis en retraite.

➤ Projet « New ACS »

Olivier Coutant évoque un éventuel projet « New ACS ». Il partage avec l'assemblée ce qui motive cette réflexion

- Être proactif plutôt que réactif : Il indique qu'il y a quelques années le site de Poissy a vendu le centre Maurice Clerc et relocalisé partiellement l'ASCAP sur le site de production. Il rappelle que l'an passé le site de Rennes a vendu la piste de karting. Il indique qu'il est du devoir du comité directeur de l'ACS de prévoir ces risques et d'être acteur pour que l'Association ne sorte pas perdante de ce genre de situation.
- Entretien du complexe : le complexe sportif comprend 25 hectares sur lesquels sont implantées 28 activités. L'ACS a en charge l'entretien du complexe depuis 2017. Son équipe de bénévoles prend de l'âge et éprouve des difficultés croissantes une telle surface en état.

- Proximité et développement : il nous faut réfléchir à un renouvellement de nos activités suite à la crise du COVID en nous réinventant nos espaces pour mieux accueillir nos adhérents, augmenter les liens entre les activités et nous réinventer.

Olivier Coutant n'évoque pas plus ce sujet car le complexe sportif n'est pas la propriété de l'ACS et que si des évolutions doivent avoir lieu, elles seront portées par le Pôle Stellantis, propriétaire de l'espace, au travers d'un CSE.

4. RAPPORT DU TRESORIER

➤ Exercice 2020 couvrant la période de janvier à fin août 2020

- Résultat 2020

CHARGES	2020 Net	2019 Net	PRODUITS	2020 Net	2019 Net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	178	5565	Ventes de marchandises	3 299	28 928
Variation de stock (marchandises)	184	192	Production vendue (biens et services)	1 757	48 843
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	281 432	595 184	Subventions d'exploitation	146 456	272 361
Impôts, taxes et versements assimilés	1 677	4 440	Autres produits	134 130	262 340
Rémunération du personnel	21 139	29 072	Produits financiers (intérêts)	0	1 660
Charges sociales	5 417	8 005			
Dotations aux amortissements/dépréciations	40 291	57 561			
Dotations aux provisions	0	0			
Autres charges	1	2			
Charges financières	189	394			
TOTAL (I)	250 610	686 115	TOTAL (I)	264 932	602 128
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	0	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	5 929	1 968
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	0	0	Report des ressources N-1 non utilisées	0	0
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	250 610	686 115	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	270 861	604 096
BENEFICE OU PERTE	19 871	-94 222			
TOTAL GENERAL	270 481	603 892	TOTAL GENERAL	270 481	603 892

Le Trésorier indique que l'exercice se termine avec un résultat 19 871 euros. Cela s'explique par :

- Niveau Recettes / dépenses impacté par la crise sanitaire (confinement mi-mars à mi-mai)
- Le résultat de la section JUDO qui clôture cet exercice en gain de 37 043 €
 - o Subvention Ville de MULHOUSE pour 40 250 € pour l'année 2020
 - o Peu dépenses sur la période suite à la crise sanitaire

Au final, le résultat hors section JUDO fait ressortir une perte de 17 172 €. Il est en cohérence avec la construction du budget 20/21 (Perte 40 K€ en année pleine)

• Bilan 2020

ACTIF	2020			2019		
	€	€	€	€	€	€
Immobilisations						
Immobilisations incorporelles						
- Coût d'achat	3 214	7 731				
- Autres	10 421		10 421	6 544		
Immobilisations corporelles						
Immobilisations matérielles	94 854	6 12 9 18	822 046	391 474		
- Autres	15		15	25		
TOTAL	108 504	18 849	832 486	400 088		
Immobilisations financières						
Titres et créances (autres que participations)			6	164		
Autres						
TOTAL			6	164		
Immobilisations incorporelles						
Autres	11 214		11 214	11 214		
Immobilisations corporelles						
Immobilisations matérielles	94 854		94 854	94 854		
Autres	15		15	15		
TOTAL	106 098	0	106 083	106 083		
Immobilisations financières						
Titres et créances (autres que participations)	15 214		15 214	15 214		
Autres						
TOTAL	15 214	0	15 214	15 214		
TOTAL COMPTES PASSIF	1 287 414	6 12 844	6 41 144	661 474	TOTAL COMPTES PASSIF	661 474

Grégory Toutee souligne les trois points suivants :

- Le total Bilan s'élève à 648 864 €
- Les disponibilités représentent 287 134 €. Elles sont en augmentation de 37 K€ par rapport à fin 2019 (250 243 €)
- Cash Flow
 - Créances Client à 13 069 €
 - Dettes fournisseur à 18 584 €

4. DESIGNATION D'UN REVISEUR AUX COMPTES MEMBRE DU CSE POUR 2021

Le Président remercie Fabrice Behra pour avoir tenu le rôle de réviseur aux comptes lors de l'exercice 2020. Ce dernier se propose de renouveler son mandat pour l'exercice 2021. Cette proposition est accueillie par un vote favorable à l'unanimité. Olivier Coutant remercie de nouveau Fabrice Behra pour son engagement.

5. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Quatre membres du comité sortant ne se représentent pas : Pierrette CENDROWSKI, Chantal COLOM, Annick KLEIBER et Vincent MARIOTTI

Olivier Coutant adresse ses plus sincères remerciements aux sortants pour leur engagement dans la fonction de dirigeant bénévole.

Quatre adhérents se présentent à l'élection du nouveau Comité Directeur de l'ACSPCM : Françoise LELARGE, Bruno GRUSON, Philippe HEITZLER et Laurent REHM.

Cinq membres du comité sortant renouvellent leur candidature : Martine CHEVAUX, Olivier COUTANT, Jean-Philippe MEYER, Patrick SAKHR, Grégory TOUTEE.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité la proposition de constitution du nouveau Comité Directeur de l'ACSPCM.

6. DIVERS

Il n'y avait pas de point spécifique à aborder.

En fin de séance, une question a été posée concernant l'activité Bricolage

Question : l'activité Bricolage doit s'arrêter. Qu'allez-vous faire des moyens qui étaient loués ?

Réponse : l'activité Bricolage a été arrêtée en septembre 2020 car il y avait très peu de demandes, que nous n'avons plus les moyens financiers d'investir pour le renouvellement / développement et enfin parce que de nombreux magasins de location se sont développés.

Pour ce qui est du matériel :

- Le matériel loué chez Hilti n'a pas été renouvelé au fur et à mesure des dates anniversaire des contrats,
- Le matériel qui n'était plus en état de fonctionner ou n'était plus aux normes a été déclassé et détruit,
- Le solde du matériel a été déplacé au complexe sportif pour contribuer à l'entretien des lieux.

Le président termine le Conseil d'Administration en remerciant les membres pour leur participation et leur donne rendez-vous avant les congés d'été.

Fin de la réunion : 17H45

Destinataires du compte rendu :

- Représentants au CA
- Secrétaire du CSE
- DRH Pôle de PSA de Mulhouse
- Membres du Comité Directeur ACSPCM
- Présidents de sections
- Secrétariat ACSPCM

Secrétaire :

L. REHM



Président :

O. COUTANT



